



## PROCES VERBAL REUNION SPORTIVE DU COMITE DE NATATION DE LA DORDOGNE DU 30 SEPTEMBRE 2018

Lieu : Bergerac Piscine de Picquecailloux

Page | 1

### Membres CODIR présents :

- **ACAP :** GAULIN H, MEYER P
- **CNB :** PASCAUD L,
- **COPO Natation :** DEZON C,
- **USN24 :** BIL S, VEYSSIERE F
- **CN MONTPON :**
- **CN ST ASTIER :** BESSE E,

### Membres CODIR excusés :

- **ACAP :** GAULIN I, LAROCHE S,
- **CNB :** VASCO AS, GACHE B
- **COPO Natation :** ISSOT M,
- **USN24 :** MOREAUD S,
- **CN MONTPON :**
- **CN ST ASTIER :** PAGENOT M

### Membres CODIR non excusés :

- **ACAP :**
- **CNB :** POLO M,
- **COPO Natation :** YSABEL P,
- **USN24 :** CATTIAUX M
- **CN MONTPON :**
- **CN ST ASTIER :** GAWRON C, PAGENOT JL

### Membres invités hors comité : Il s'agit des Présidents de club

- **ACAP :**
- **CNB :** THUILLIER C (co-président), réunion d'information LACOMBE M, ESCANDE D
- **COPO Natation:** ISSOT L (Présidente), réunion d'information ISSOT Guy
- **USN24:**
- **CN MONTPON:** BARUT A (Président)
- **CN ST ASTIER:** BESSE F (Trésorier représentant M PAGENOT,



CND24 Feuille de présence COOIR du 30/09/2018 Piscine Préparatoire à Bergerac

Nom	Prénom	club	Fonction	Présent	Signature
PASQUON	Jacques	CNB	Polk	X	
DEZON	Christel	COPO	Treasurer Adj	X	
BESSE	Elisa	SPAREX	sub bureau	X	
ISSOT	Luette	COPO	Présidente	X	
ISSOT	Guy	COPO	Entraîneur	X	
MEYER	Pascal	ACAP	Entraîneur	X	
THULLIER	Christel	CNB	Co-présidente	X	
BIL	Sarah	USN24	COOIR 24	X	
VERSIÈRE	Fabrice	USN24	vice président USN24	X	
Barut	André	CN-Nord	Président	X	
GAULIN	HUGUETTE	ACAP	Vice-Présidente	X	
GAULIN	ISABELLE	ACAP	EXCUSEE		



## Ordre du jour

### 1. Validation

- PV AG du 18 Juin 2018 **Approuvé à l'unanimité**

### 2. Natation Artistique

- Création d'une commission Natation Artistique. **Approuvé à l'unanimité**
- Proposition de Tanguy Lebret comme membre (non élu au CODIR) **Approuvé à l'unanimité**, au poste de « Conseiller technique Natation Artistique » au sein du Comité Départemental de Natation.

### 3. Règlement sportif et calendrier 2019 (sera transmis en version draft jeudi 27/09/2018 aux membres du CODIR pour lecture)

- ENF,
- NC,
- NA,
- Officiels,
- Stages
  - Modification sur la formulation des stages au niveau des catégories Jeunes,
  - Possibilité de revoir la mise en œuvre de cette aide financière en fonction des finances dû au fait de la non rétrocession des licences par la LNNA,
- Financier
  - Echange sur la politique à adopter en raison d'une perte de revenu de 5700€ par an sur le budget du CND24. Objectif principal c'est de permettre d'avoir le maximum de nageurs en compétitions. Le fait d'augmenter les engagements peut avoir un effet inverse et diminuer le nombre des nageurs. Aux clubs aussi de jouer le jeu en engageant les compétiteurs.



- Maintien des deux tarifs, clubs labellisés et non labellisés. Pour information un seul club a répondu à la demande pour obtenir son montant de rétrocessions dû à son statut de club labellisé. Il s'agit de l'ACAP. **Approuvé à l'unanimité**
- Tarifs financiers de l'an dernier reconduits. **Approuvé à l'unanimité**. Un point étape sera fait en début d'année prochaine pour regarder les niveaux des recettes sur les engagements et prendre les mesures nécessaires.
- Pour pallier la baisse de revenue, premier poste supprimé c'est l'aide aux clubs au niveau de la formation (paiement des déplacements) et le deuxième la réduction du budget stage (voir ci-dessus). **Approuvé à l'unanimité**
- Gain financier des clubs sur la saison 2017 avec la réforme des licences. Attention le grand public est au courant de cette réforme et les tarifs largement diffusés. Ne pas oublier d'anticiper certaines questions sur la non baisse des licences clubs.

DORDOGNE	A.C AGGLOMERATION PERIGUEUX	-5 132 €
DORDOGNE	CN BERGERAC	-3 206 €
DORDOGNE	CN ST-ASTIER	-224 €
DORDOGNE	COPO PÉRIGUEUX NATATION	-766 €

DORDOGNE	CN MONTPON-MENESTEROL	-134 €
DORDOGNE	UNION SARLAT NATATION 24	-264 €

#### ▪ Divers

- En fonction de la situation d'extranat le 2 Octobre et la possibilité ou non de saisir la compétition du 14 Octobre 2018 et les enregistrements des licences, la durée d'engagement sera étendue au moins au jeudi soir au lieu du mercredi sachant qu'un délai de 8 jours est impératif entre la saisie de la compétition et la fermeture de celle-ci. On avisera en fonction des possibilités ou non de mettre la date correcte.





Le règlement et calendrier sportif pour la saison 2019 est approuvé à l'unanimité et sera diffusé sur le site du comité ce jour (Dimanche 30 Septembre 2018).

#### 4. Questions diverses

Page | 5

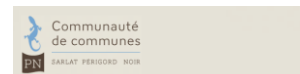
- Formation pour les dirigeants, entraîneurs, bénévoles sera prochainement organisée pour répondre aux attentes des clubs et informer les dirigeants sur la réglementation. Voir mail transmis le 28 Septembre 2018, réponse pour le 6 Octobre 2018 : Le lien doodle : <https://doodle.com/poll/deg35x5fqgs2tdqp>
- En attente retour de la Ligue pour une formation extranat à la rentrée de Septembre 2018. Aucun retour des clubs sur un nombre de participants. Relance.
- Doodle en ligne sur le site du comité pour les inscriptions des officiels pour la compétition du 14 Octobre 2018. Les officiels au même titre que les nageurs doivent être licenciés pour pouvoir officier.
- Assemblée Générale du mois de Janvier 2019 : Il y aura deux assemblées :
  - o Assemblée Générale de la saison
  - o Assemblée Générale extraordinaire pour modifier les statuts pour donner suite à l'Assemblée Générale fédérale tenue à Montpellier les 1er, 2 et 3 juin 2018, une modification de l'article 18 des Statuts a été décidée en ce que, désormais, les Statuts des Comités Départementaux ont l'obligation de respecter les Statuts-types obligatoires leur étant applicables. Simplification des votes avec comme barème « 1 licence = 1 voix » résultant de l'addition du nombre de membres régulièrement licenciés au 15 septembre précédant l'Assemblée Générale Départementale.
  - o Merci aux clubs de recenser au sein des licenciés vos médecins afin d'être conforme avec les statuts.
  - o Pour les personnes qui souhaiteraient démissionner du CODIR, il serait souhaitable de le savoir courant Novembre 2018 au plus tard afin de permettre à de nouvelles personnes d'entrée. Actuellement un poste vacant au COPO et 4 postes pour le club de Montpon sous réserve d'être affilié à la date de l'Assemblée Générale.
- Information de Julien Ville à Casteljalloux comme quoi les clubs dans les deux ans seraient concernés eux aussi par la modification des statuts avec un modèle commun.





Fin de la réunion vers 11h00, début de la réunion d'information sur la réforme de la licence et la saisie extranet Pocket.

- Présentation de Julien Ville





# REFORME DE LA LICENCE

Casteljaloux – 22 septembre 2018

# Contexte

Saison	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012
Plein Tarif	191244	196323	195259	193589	195767
Tarif réduit	81022	87910	90191	88179	90131
J'apprends à nager	1365	2232	2887	2829	3736
Total Licences	273631	286465	288337	284597	289634

Saison	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017
Plein Tarif	202969	202413	200154	200977	199521
Tarif réduit	96347	95648	93261	101320	99297
J'apprends à nager	4756	5967	7616	14698	15535
Total Licences	304072	304028	301031	316995	314353

- **Nécessité de répondre aux injonctions de l'Etat**

- Inspection Générale des Services

*Si la FFN a connu une réelle croissance de son nombre de licences, elle est très éloignée de l'objectif annoncé avec constance des 500 000 et n'est pas à ce jour en mesure de présenter un plan précis de montée en charge avec un calendrier à l'appui (2014)*





# Contexte

- **Nécessité de répondre aux injonctions de l'Etat**

- Cour des Comptes

*Conduire une enquête auprès des clubs affiliés afin de mieux appréhender les raisons conduisant ces derniers à ne pas délivrer une licence à chacun de leurs adhérents et en tirer des conclusions opérationnelles*

*La fédération pourrait également établir une véritable stratégie de conquêtes orientée non plus seulement vers les adhérents des clubs mais, plus largement, vers les pratiquants réguliers des disciplines aquatiques dont le nombre est estimé à 6,5 M*



- **Nécessité de respecter le Code du Sport**

- Code du Sport, art. L131-6

*Les statuts des fédérations sportives peuvent prévoir que les membres adhérents des associations affiliées doivent être titulaires d'une licence sportive*



# Contexte

- **Nécessité de respecter les Statuts et Règlements de la FFN**

- Statuts FFN, arti. 19

*Tout membre adhérent à une structure visée à l'article 3 des Statuts doit être en possession d'une licence délivrée quelle que soit la discipline pratiquée ou le poste occupé au sein d'une association affiliée. La Fédération peut, en cas de non-respect de cette obligation par une association affiliée, prononcer une sanction dans les conditions prévues par son Règlement Disciplinaire*



- Règlement Intérieur, art. 19.1

*Tous les membres adhérents d'une association sportive unisport affiliée ou d'une section d'une association multisports [...] doivent être licenciés. Les éducateurs sportifs, entraîneurs, managers ou toute autre personne remplissant ces fonctions au sein d'une association sportive affiliée, à titre bénévole ou salarié, doivent être licenciés à la F.F.N*



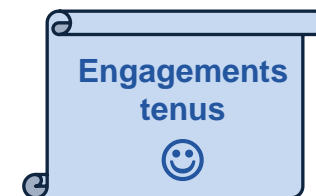
# Une volonté politique forte

- **Réforme inscrite dans le projet de l'équipe**

- Faire évoluer la FFN afin de pouvoir justifier de la création d'un plan piscine national et d'enrayer enfin la diminution de la surface d'eau à destination de nos clubs, tout en remettant la FFN à sa juste place dans le paysage des fédérations
- Donner du sens à la prise de licence en répondant à la demande de prise en compte des différents publics en fonction de nos activités
- Adapter une tarification de licence pour la mettre en phase avec le service fourni par la FFN, tout en assurant la pérennité économique du réseau fédéral

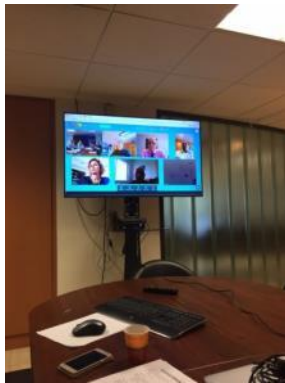
- **Réforme en cohérence avec celle de la gouvernance**

- Permettre à chaque club affilié à la Fédération Française de Natation, d'élire au suffrage direct le Comité Directeur selon le principe : 1 licencié = 1 voix



# La méthode: consultation, réflexion et partage

- ❑ Mise en place d'un groupe de travail politique et technique à la FFN
- ❑ Consultation des ligues du 11 décembre 2017 au 19 janvier 2018
- ❑ Consultation générale des licenciés et des présidents de clubs sur la base d'un courriel et d'une analyse qualitative avec le support de l'IFOP (janvier 2018)

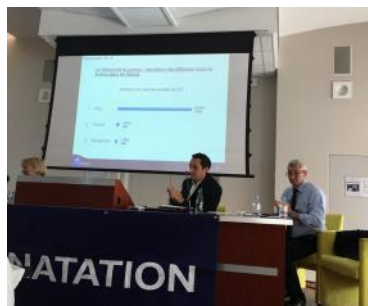


- ❑ Synthèse des résultats de la consultation des ligues au regroupement des présidents de ligue (25-26 mai 2018)



# La méthode: consultation, réflexion et partage

- ❑ Présentation de la réforme en comité directeur du 16 mars 2018
- ❑ Débats (mars-avril 2018) puis ajustements et validation définitive en comité directeur du 20 avril 2018
- ❑ Simulation adressée à chaque ligue et explications complémentaires lors du regroupement des présidents de ligues (25-26 mai 2018)
- ❑ Travail sur le plan de communication associé avec les présidents de ligue (25-26 mai 2018)
- ❑ Sollicitation de l'Assemblée Générale sur différents votes (2 juin 2018)
  - ❖ Votes des adaptations statutaires
  - ❖ Vote du règlement financier





# La réforme

Une démarche expérimentale avant tout

## • Une réforme menée en 3 temps

### Été 2018

- ❑ Création de la licence Eau Libre Promotionnelle

### Rentrée 2018

- ❑ Mise en place d'une nouvelle offre de licences
  - ❖ Compétiteur
  - ❖ apprentissage/perfectionnement
  - ❖ loisir/santé/aquagym/...
  - ❖ dirigeants/bénévoles/entraîneurs
  - ❖ activité promotionnelle (JAN, etc)

**Circuit optimisé**  
Paiement de la licence ⇨  
homologation instantanée

**Offre adaptée**  
Licence évolutive au cours de la  
saison

### Rentrée 2019

- ❑ Possibilité de modifier le circuit de la licence
- ❑ Possibilité de créer une licence à deux étages
- ❑ Possibilité de moduler de nouveaux tarifs



# La réforme

Une démarche expérimentale avant tout

## • Grille tarifaire « affiliation générale »

Licences	Tarifs		Montant	
	part fédérale	part régionale	après la réforme	avant la réforme
<b>Compétiteur (11 ans et +)</b>	32 €	18 €	<b>50 €</b>	39,50 €
<b>Compétiteur (10 ans et -) et été</b>	16 €	14 €	<b>30 €</b>	23 €
<b>Natation pour tous (0-10 ans)</b>	12,50 €	9,5 €	<b>22 €</b>	23 €
<b>Natation pour tous (11-15 ans)</b>	12,50 €	9,5 €	<b>22 €</b>	39,50 €
<b>Natation pour tous (16 ans et plus)</b>	5,80 €	4,20 €	<b>10 €</b>	39,50 €
<b>Dirigeants/bénévoles/officiels/entraîneurs</b>	10 €	5 €	<b>15 €</b>	39,50 €
<b>Eau Libre promotionnelle</b>	10 €	5 €	<b>15 €</b>	inexistant
<b>J'apprends à nager</b>	12,80 €	2,20 €	<b>15 €</b>	15 €
<b>e-Licence (disponible via l'application fédérale en cours de création)</b>	8 €	4 € dont 2 € au club	<b>12 €</b>	inexistant
<b>Natation pour tous été (0-15 ans)</b>	10 €	8 €	<b>18 €</b>	23 €
<b>Natation pour tous été (16 ans et plus)</b>	5,80 €	4,20 €	<b>10 €</b>	23 €

Offre adaptée  
Licence évolutive au cours de la saison



# La réforme

Une démarche expérimentale avant tout

- **Grille tarifaire « affiliation animation »**

- Deux possibilités

pour les clubs d'été

- ❖ Dans l'affiliation animation (de 1 mois à 4 mois) pour ceux qui ne font pas de compétition, avec 2 tarifs pour une licence Natation pour tous en fonction de l'âge :

Licences	Tarifs		Montant	
	part fédérale	part régionale	après la réforme	avant la réforme
<b>Natation pour tous (0-15 ans)</b>	11 €	7 €	18 €	23 €
<b>Natation pour tous (16 ans et +)</b>	5,8 €	4,2 €	10 €	23 €

Avec un montant de l'affiliation réduit : 100 € pour 1 mois, 150 € pour 2 mois, 190 € pour 3 mois et 220 € pour 4 mois.



# La réforme

Une démarche expérimentale avant tout

## • Grille tarifaire « affiliation animation »

❑ Deux possibilités

pour les clubs d'été

❖ Dans l'affiliation générale, avec une ristourne de 100 € pour que le montant de l'affiliation ne soit en rien modifié pour eux, avec :

Licences	Tarifs		Montant	
	part fédérale	part régionale	après la réforme	avant la réforme
Compétiteur été	16 €	14 €	30 €	23 €

## ➔ Une réforme réfléchie

- ❑ Une licence loisir à 10 € et un risque financier pour la fédération entre 700 et 800 k€
- ❑ Les parts ligue persistent mais sont fixées par l'AG de la FFN
- ❑ Le club perçoit la licence, effectue le virement à la fédération qui redistribue immédiatement à la ligue

FFN  
équitable



# La réforme

Une démarche expérimentale avant tout

## → Une réforme réfléchie

- ❑ Après la mise en place de la réforme et la mise en œuvre des avantages liés à la licence, prévoir des sanctions pour les clubs ne licenciant pas 100 % de leurs adhérents
- ❑ Fixer comme conditions *sine qua non* le 100 % licences pour apparaître dans le classement national ou bénéficier de subvention CNDS



- ❑ Envoyer une licence électronique aux licenciés (voire une licence physique pour ceux qui le demanderaient)





# La réforme

Une démarche expérimentale avant tout

## Impact budgétaire

- ❑ Impact de 800 k€ sur le budget fédéral
- ❑ Impact de 500 k€ sur la somme des budgets des ligues
- ❑ Equilibre à + 10.000 apprentissage et + 110.000 loisirs pour le budget fédéral
- ❑ Objectif à + 16.000 apprentissage et + 160.000 loisirs pour que l'ensemble des ligues soit globalement équilibré

## Création d'un fonds de péréquation

- ❑ *La FFN s'engage à ne pas voir sa situation financière s'améliorer si une des 19 ligues devait être perdante. En précisant néanmoins que ce fonds sera mis à disposition d'une ou plusieurs ligues si et seulement si elle s'est engagée dans la contractualisation et qu'elle aura prouvé à la FFN avoir fait le nécessaire pour mettre en place les actions pouvant conduire à une augmentation importante de ses licenciés*



# La réforme

Une démarche expérimentale avant tout

- **Mesures additionnelles**

- La création d'un club FFN, dans une affiliation spécifique, à destination
  - ❖ des kinés et médecins
  - ❖ des cadres techniques et salariés
  - ❖ des athlètes Français évoluant à l'étranger qui le souhaitent.
- Ouverture de la possibilité de sur-licence pour favoriser les licenciés UNSS, ASPTT, FFTri, etc. à venir se licencier à la FFN avec la création d'une affiliation fédération partenaire spécifique



# La réforme

Une démarche expérimentale avant tout

## • Ajustements

- ❑ Ouvrir les interclubs toute cat. (et uniquement cet événement) à toutes les licences
- ❑ Bascule des licences eau libre promo d'un club non réaffilié au club identifié par la ligue
- ❑ Licence eau libre promo x club d'animation
  - Les clubs d'animation pourront enregistrer des licences eau libre promo.*
  - Pendant la durée de l'affiliation du club d'animation concerné, les nageurs nageront sous l'identité du club concerné. Au-delà, les nageurs nageront sous l'identité du club identifié par la Ligue.*
- ❑ Obligation du mail, du paiement par carte bleu et limitation des virements à partir de 4500 €



# La réforme

Une démarche expérimentale avant tout

## • Services associés

- Envoi de la licence numérique à chacun
- Réduction sur la billetterie des événements FFN
- Accès gratuit à la version interactive de Natation Magazine
- Réduction sur l'abonnement à la version papier de Natation Magazine (30€ par an au lieu de 40€)
- Accès gratuit à la version premium de l'application (contenus exclusifs, suivi des performances, coaching personnalisé, conseils pratiques, partages d'expérience avec la communauté « natation », géolocalisation des lieux de pratiques...)
- Réduction sur le prix d'entrée dans certaines piscines
- 20% de réduction sur toute la boutique FFN
- 10% de réduction sur tous les produits Tyr
- Offre de bienvenue au CIC (offre de bienvenue : 150 €)
- Tarif promotionnel dans les hôtels Appart'city

Des avantages qui ne demandent  
qu'à croître avec le nombre de licences



# Licencier tous ses adhérents c'est ...

- Respecter les statuts de la Fédération
- Obtenir davantage de piscines, davantage de créneaux
- Mettre les clubs au centre de l'apprentissage de la natation et de la gestion des équipements
- Eduquer les jeunes nageurs d'aujourd'hui qui pourront devenir les dirigeants de demain

**FFN**  
entreprenante  
connectée  
courageuse  
équitable  
respectueuse  
attentive  
pragmatique



FFN mobilisée au  
service d'un projet  
JUDICIEUX



« cette réforme n'est pas seulement "ambitieuse", elle est avant toute chose courageuse et osée »

un cadre d'état







**Merci**  
**Excellente saison**  
**sportive 2019**